L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ TOUS LES JOURS, PAR
JEROME RAYON.
GAZETTE OFFICIELLE DE LA VILLE ET DE L'ETAT
"Il faut que l'UNION soit consolidée."

LUNDI MATIN, 17 AOUT 1835.

INTERIEUR.

Nouvelle-Orléans, 17 août.

On trouvera sur la quatrième page de cette feuille, les résolutions adoptées par les habitants de la paroisse de l'Assomption, relativement aux mesures à prendre pour maintenir la tranquillité publique.

La malle du nord nous a apporté des journaux de New-York jusqu'au 1er. de ce mois de Washington et Baltimore de la même date, et de Charleston du 6. Les nouvelles d'Europe qu'ils contiennent se trouvent plus bas.

ENCORE UN MEURTRE.

D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer sur ce meurtre, il paraîtrait que M. Eugène *Pelletan*, employé chez M. E. Blanc et Bassin, se trouvant indisposé depuis quelques temps obtint la permission de M. B. d'aller changer d'air sur son habitation de l'autre bord du lac. Après une absence de trois mois, M. Eugène Pelletan se trouvant mieux, se décida à quitter la campagne. De retour à la Nouvelle-Orléans, il prit le chemin de la maison d'une fille de couleur (que nous nous croyons esclave) avec laquelle il vivait depuis longtemps. M. E. P. arrivé vendredi, dans la nuit à sa demeure, croyant devoir commencer chez lui et ne se rapprocher pas nullement du proverbe qui dit *qui les absents ont toujours tort* : frappe à sa porte de cour ; un homme que l'on dit se nommer *E. Chouaki*, vint lui ouvrir. M. E. P. surpris d'une semblable rencontre, allait probablement lui adresser des reproches sur sa conduite lorsqu'il tomba mort d'un coup de poignard. La police avertie de bonne heure samedi matin, arrêta la fille avec laquelle vivait ce malheureux Pelletan : elle nia d'abord, sur quelques questions qui lui furent adressées, connaître l'défunt ; elle avoua néanmoins, un moment après que Pelletan ne lui était pas étranger. On est à la poursuite de *Chaouaki*, que l'on suppose être l'meurtrier. Voilà tout les renseignements que nous avons pu nous procurer sur cette affaire.

Depuis quelque temps, la ville de la Nouvelle-Orléans, et la Louisiane entière sont dans une vive agitation au sujet des tentatives que font les *abolitionistes* du Nord, soit dans leurs écrits incendiaires qu'ils distribuent dans les principales villes des Etats du Sud et de l'Ouest, soit dans leurs discours qu'ils ne prononcent, il est vrai que dans des assemblées secrètes, pour exciter la population esclave à un soulèvement général.

Quelles qu'allarmantes que puissent être de semblables tentatives pour les Etats qui avoisinent le nôtre et pour la Louisiane en particulier; de quelque caractère de vraisemblance ou d'authenticité qu'elles puissent être revêtues, les citoyens de la N.-Orléans ont-ils de justes raisons de s'inquiéter comme ils le font sur les résultats improbables d'une insurrection, et de penser que les événements qu'ils redoutent puissent jamais arriver. Il est vrai de dire que l'agitation a été très forte dans la plupart des villes du Sud ; il est vrai d'ajouter que partout, et dans l'Etat du Mississippi, surtout, les mesures les plus efficaces les plus énergiques ont été employées pour faire échouer complètement les efforts de quelques misérables qui, sous le masque de la philantropie et de la religion cherchent à abuser les êtres que leur manque d'éducation, et leur ignorance du sort qui les attend en cas de rebellion, disposent peut-être à écouter favorablement les affreuses doctrines qui leur sont prêchées. Eh bien ! Nous devons aussi employer des mesures de précaution pour prévenir les conséquences fâcheuses d'une insurrection parmi les noirs : mais ces mesures doivent-elles être rendues publiques comme elles le sont ; mais des assemblées doivent-elles se convoquer pour y proclamer que la patrie est en danger et que la prudence et le salut de tous commandent impérieusement de faire telles ou telles choses. Nous ne le croyons pas, car, outre que de semblables moyens ne sont pas calculés de manière à donner lieu à aucun résultat positif, ils offrent cela de désavantageux qu'ils font connaître officiellement à nos ennemis les mesures que nous voudrions employer contre eux, comment ils doivent les parer et sur quels points ils auront à conduire leurs infâmes machinations.

Cependant nous devons faire usage de tous les moyens que la précaution nous dictera pour nous mettre à l'abri de toute insurrection et pour déjouer les projets des abolitionistes ; mais on doit les adopter dans le silence et le secret, et tacher de les atteindre le moins que possible. Il faut que tous les citoyens soient prêts à les mettre à exécution, lorsque la circonstance qui recommanderait leur application se présentera. Il faut que la Légion resserre plus étroitement que jamais les liens qui l'unissent et que tous les membres qui la composent, depuis le chef jusqu'aux soldats, pénètres des sentiments de leur devoir et jaloux de remplir scrupuleusement la mission importante qui leur est confiée, soit prêts à toute heure à faire le service que la patrie attend d'eux : il faut que le plus grand zèle et la plus grande vigilance soient déployés par nos autorités civiles, pour tacher d'arrêter le mal avant en naissance ; il faut enfin, et à la première circonstance qui se présentera, faire un exemple tellement frappant sur le premier coupable dont on s'emparera, que les autres dans la crainte du châtiment sévère qu'ils pourraient subir en contrevenant aux lois de cet Etat soient arrêtés dans leurs projets de soulèvement. C'est à cette vigilance de la part de nos autorités civiles, c'est à cette union et à cette concurrence de zèle parmi les membres de la Légion et parmi les citoyens de la Louisiane en général et non aux assemblées publiques et aux mesures que l'on y recommande d'adopter ; c'est enfin à l'application immédiate des lois actuellement en vigueur à tous les cas prévus comme contraires à la paix de la Louisiane et à la sûreté de ses habitans, que nous obtiendrons des résultats positifs, et que nous empêcherons qu'aucune insurrection ne se déclare parmi nos esclaves, et que les pamphlets incendiaires semés de tous côtés par les abolitionistes du Nord n'occasionnent chez nous des conséquences funestes.

Comme les lois dont nous venons de parler peuvent être ignorées de beaucoup de personnes, nous en publierons ici les principales pour le profit de ceux que cela regardera.

La stricte discipline qui règne sur toutes les habitations de la côte et de l'intérieur nous dispense de rapporter les plusieurs des dispositions du code noir nous citerons seulement, pour ce qui concerne ce code une loi de notre législature approuvée le 21 décembre 1814 qui fait un devoir à tout habitant, sous la peine d'une amende qui ne sera pas au dessous de $1000 ni au dessus de $500 d'avoir un blanc en qualité de gérant ou économe (overseer) par chaque 30 esclaves qu'il possèdera sur son habitation. Cette même loi prescrit également aux juges de paroisses de faire deux fois par an, et aux époques qu'ils jugeront convenables, la visite des habitations situées dans les limites de leurs paroisses respectives pour s'assurer si cette disposition de la loi est observée par les propriétaires. L'esprit de cette loi nous paraît très sage, car elle a pour but d'empêcher que sur une habitation contenant un fort nombre d'esclaves, l'atelier, se trouvant disséminé sur plusieurs points et hors de la surveillance d'un chef, ne puisse traîner sur leur quelque complot compromettant l'existence de leurs maîtres et même celle des voisins.

Mais la plus sévère de toutes ces lois, celle qui doit être du plus grand effet sur ceux qui formeraient de coupables desseins est la suivante, dont nous publions ici les trois premières sections elle a pour titre :

"Acte pour punir les crimes y mentionnés et pour d'autres objets ; approuvé le 16 mars 1830."

Section 1re. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane ; que quiconque écrira, imprimera, publiera ou répandra toute pièce, ayant une tendance à produire du mécontentement parmi la population de couleur libre ou de l'insubordination parmi les esclaves de cet Etat, sera sûr convaincu de fait pardevant toute cour de juridiction compétente, condamné à l'emprisonnement aux travaux forcés pour la vie, ou à la peine de mort, à la discrétion de la cour.

Sec. 2 Il est de plus décrété, etc., Que quiconque se servira d'expressions dans un discours public prononcé au Barreau, au Banc des juges, au Théâtre, en Chaire, ou dans tous lieux quelconques ; quiconque se servira d'expressions dans des conversations ou des discours particuliers, ou fera usage de signes, ou fera des actions ayant une tendance à produire du mécontentement parmi la population de couleur libre, ou à exciter l'insubordination parmi les esclaves de cet Etat ; quiconque donnera sciemment la main à apporter dans cet Etat, aucun paper, brochure ou livre, ayant tendance que dessus, sera sur conviction de fait pardevant toute cour juridiction compétente, condamné à l'emprisonnement aux travaux forcés pour un terme qui ne sera pas moindre de trois ans et qui n'excèdera pas vingt et un ans, ou à la peine de mort, à la discrétion de la cour.

Sec. 3. Il est de plus décrété, etc. Que toute personne dans cet Etat qui enseignera, permettra qu'on enseigne ou fera enseigner à lire ou à l'écrire à un esclave quelconque, sera sur conviction de fait pardevant toute cour de juridiction compétente condamnée à un emprisonnement qui ne sera pas moindre d'un mois et n'excèdera pas douze mois.

Quant à la 4e. section elle concerne les devoirs imposés à l'avocat général ainsi qu'aux avocats de district de cet Etat, aux juges de paroisses et aux notaires publics. Il est inutile de la donner ici, car nous sommes persuadé que ces messieurs en ont une parfaite connaissance et remplissent les obligations contenues dans cette même section.

DE L'ESPAGNE.

Les nouvelles reçues d'Espagne par l'arrivée à la Havane du courrier No. 4 venant de Cadix, paraissent très favorables à la cause de la reine ; elles annoncent d'une manière officielle que les troupes commandées par Zumalacarreguy ont été mises en déroute complète devant Bilbao après avoir éprouvé une perte de 1000 à 1500 hommes environ, tués sur le champ de bataille, et parmi lesquels on compte Luqui, l'un des principaux généraux de l'armée Carliste ; elles perdirent également leur artillerie, et furent obligées de fuir dans les montagnes qui avoisinent cette place. Le succès de cette bataille est attribué, dit-on, à la valeur des troupes de la reine et à celle des braves miliciens de Bilbao : quant à nous nous pensons à juste raison, d'après les détails contenus dans l'extra du *Noticioso y Lucero* de la Havane, du premier de ce mois, que le sort de la journée du 17 est dû principalement à la savante manœuvre exécutée par Jauregui. Ce chef envoya avec des renforts pour secourir Bilbao, débarqua avec ses troupes à Portugalete : mais au lieu de marcher droit sur cette ville, il préféra faire un contour, et vint attaquer les insurgés sur l'arrière. Le choc vif et instantané de cette nouvelle armée jointe à la vigoureuse résistance qu'opposaient les assiégés décidèrent entièrement des résultats de cette journée ; les Carlistes furent obligés de lever le siège et de se retirer en toute hâte dans les montagnes, après avoir éprouvé la perte que nous venons de mentionner.

Quelque favorable que puisse être une pareille victoire à la cause de Dona Isabel, quelque réjouissante qu'elle soit pour les partisans de la reine régente, les nations civilisées du monde peuvent-elles contempler sans gémir un désastre qui, sans mettre un terme quelconque à la grande question de l'Espagne ne fera, au contraire, qu'alimenter et entretenir avec plus de force la guerre civile dont elle est, depuis longtemps, le théâtre et la victime.

A voir la rage avec laquelle les deux partis qui divisent actuellement la Péninsule se disputent entr'eux l'*honneur* et la *gloire* de placer sur le trône un rejeton de leur choix, on dirait, et l'on dirait à juste raison que le peuple Espagnol s'est fanatiquement offert en holocauste à l'ambition démesurée, à la cupidité sans bornes de ceux qui veulent à tout prix tenir entre leurs mains les rênes du gouvernement. Rien ne coûte à ce peuple martyr pour obtenir le résultat qu'il se propose. Fortune, honneur, repos, vie, avenir de la patrie, bonheur de la génération future, tout est indignement foulé aux pieds, tout est méconnu ou oublié, et cela, pour satisfaire à la rapacité de deux princes criminels, pour assouvir la voracité de deux ogres royaux qui déjà se préparent un splendide banquet ; mais qui doivent bien voir, quelque stupides, quelque aveugles qu'ils soient que leur *olla podrida* ne sera fait que des membres palpitans, et leurs coupes ne seront pleines que du sang d'une nation entière.

Et cependant la guerre civile continue avec plus de force et fait plus de ravages que jamais ; des ruisseaux de sang inondent toute l'étendue du royaume ; le peuple Espagnol qui naguères, sous le règne de Ferdinand-Isabelle, de Charles Quint, de Philippe, se présentait comme un colosse dans la lice des nations, maintenant vrai squelette, combat encore, malgré près de trente années d'expérience et de misères, pour placer sur la poussière d'un trône vermoulu un roi qui rit de ses souffrances, et qui fait son profit du sang versé à la défense d'une cause indigne.

Et cependant la reine Christine, gouvernante du royaume au nom de sa fille Isabelle, d'une part, et Don Carlos, de l'autre, font tous leurs efforts pour entretenir longtemps encore la guerre civile qui dans ce moment décime la population espagnole ; ils veulent à tout prix s'emparer du royaume et rien ne leur coûte à faire pour tacher de l'obtenir. Incapables l'un et l'autre d'aucun sentiment généreux, ils voient sans frémir l'égorgement général qui décidera d'une manière plus positive, et moins que leurs prétentions réciproques à la couronne, du sort futur de l'Espagne, et calmes, l'une dans son palais de l'Aranjuez l'autre derrière le mur de fer et les poitrines fanatiques qui le protègent, ils comptent avec impatience les heures, les minutes, les secondes qui s'écoulent et qui doivent amener l'époque où l'un ou l'autre sera proclamé, par le râle lugubre, par le dernier soupir d'une nation qui se meurt, le chef très catholique d'un royaume plus catholique encore.

Anathème, sur la tête royale de ces deux princes ! Malédiction sur tous les rois de l'Europe qui, sous le prétexte d'une sage intervention, tout épouse ouvertement ou tacitement une cause criminelle qui ne peut avoir d'autre résultat que la pénible agonie, et la mort inévitable d'une nation entière !

NOUVELLES TRES RECENTES D'ESPAGNE.

Nous avons obtenu un supplement du *Noticioso* de la Havane, en date du 1er du courant, contenant des nouvelles de Cadiz jusqu'au 1er juillet, et de Madrid jusqu'au 26 juin. Nous en avons extrait tout ce qui nous a paru intéressant.

ESPAGNE.—*Madrid*, 26 *juin*—Ministère de la guerre. Le gouverneur intérimaire de Vitoria, en date du 17, fait savoir qu'il a appris de deux différentes sources, que le 16 Zumalacharreguy est entré blessé à Vergara, porte sur une litière, et que les factieux qui attaquèrent Bilbao ont éprouvé une grande perte. Le quartier général de l'armée du nord, était, au 18, à Puente Larra, point qu'elle occupait précédemment.

SEVILLE, 18 juin.

Le brigadier Salvador Malavilla, convaincu d'avoir conspiré contre le gouvernement, a été fusillé par derrière, avant-hier matin, à 6 heures. Le bataillon de volontaires d'Andalousie était présent à l'exécution de cet arrêt.

MADRID, 23 juin.

Une lettre de Vitoria, en date du 20 dit : "Les nouvelles sont très favorables : on croit pour certain que Zumalacarreguy est entré dans Vergara midi du 16, à Vergara, blessé par une balle qui le frappa au dessous du genou, et au muscle opposé par un éclat de bombe : il reçut ces blessures le jour précédent pendant l'attaque de Bilbao.

Pendant l'action Jauregui débarqua à Portugalete, il attaqua les factieux dans leur arrière garde, et fit un massacre horrible de leurs troupes, quinze cents hommes étant restés morts sur le champ de bataille ; ce résultat fut sur les rébelles épouvantés jusque dans les montagnes : Eraso et Villareal se disputèrent le commandement.

Par une autre lettre de Lezama à la date du 17, nous apprenons que les factieux, avaient ce jour là, levé le siège de Bilbao, après avoir vu tous leurs efforts échouer contre la valeur de la garnison et celle de la milice. Le 14 ils firent une attaque impétueuse avec 800 de leurs plus intrépides soldats commandés par Zumalacarreguy, mais ils furent repoussés, après avoir éprouvé perte assez considérable. Ils renouvelèrent leurs attaques les jours suivans, mais aussi les infortunés moururent en cela ont Heureusement étant arrivés un combat sanglant fut engagé dans lequel les troupes et la milice se battirent avec courage et eu à harcuement acroyable. La milice en attribue à leur chiffon un galon ayant cette devise la liberté ou la mort, et c'est ce qu'ils parviendront à obtenir. Le sang précieux de ces patriotes coula avec abondance ; et ni la mort ni l'infame Luqui ni les blessures que reçut dans cette occasion Zumalacarreguy ne pourront compenser la perte de l'intrépide Arana, digne commandant de la milice de Bilbao. Les factieux dans cette attaque perdirent en outre d'une grande quantité de leurs gens, une batterie de quatre pièces de canon dont s'emparèrent nos valeureux soldats. Ces attaques et ces défaites répétées prouvèrent aux insurgés que c'est en vain qu'ils essaieraient de porter la désolation dans le sein d'une population aussi décidée que celle ci. Ils levèrent le siège le 17. Gloire aux valeureux soldats citoyens de Bilbao !

Les nouvelles qui précèdent, se trouvent corroborées par des dépêches officielles du bulletin de l'armée envoyées à la secrétairerie d'état et au ministère de la guerre. Nous publions ces documens.

A son excellence le secrétaire d'état, ministre du département de la guerre.

Très excellent seigneur. Dès les 4 heures du matin de la journée du quatorze il y eut un feu continuel dirigé contre la ville par les troupes ennemies, sans que pour cela qu'elles avançassent d'un pas. Nos batteries démontées le premier jour furent démantelées pendant la nuit ; hier, elles éprouvèrent presque le même sort, mais les rébelles ne furent point aussi heureux dans leur *pointage*. Nos pièces ont été remontées de nouveau la nuit dernière, et sont en matin dans un parfait état. Le feu a été recommencé de bonne heure aujourd'hui, et avec plus de force que pendant les jours précédens. Dans ce langes éminent la garnison et la milice urbaine se montrent aussi seulement ferme mais encore contens au milieu des périls qui les menacent ; tous courent à leurs postes avec satisfaction, et il est à présumer que Zumalacarreguy, blessé au dessous du genou avant hier, par une de nos balles, n'entrera pas dans l'enceinte de nos murs. La perte que j'ai éprouvée jusqu'à présent est peu de chose ; et je ne pourrai jamais louer assez dignement la conduite des officiers de l'artillerie. Elle fait honneur à tout le corps et à la nation entière. Que Dieu accorde à votre excellence de longues années. Bilbao, 16 juin 1835. Le comte de MIRASOL.

Armée de réserve—Très excellent seigneur.—D'après les informations confidentielles que j'ai reçues on m'assure que Villarcal se dirige de Durgnia sur Bilbao à la tête de 400 hommes ; il a pris le chemin de l'Areta, on m'assure également que Zumalacarreguy dans son attaque contre cette dernière ville avait eu deux cents hommes de moins.

En vertu de l'ordre donné par son excellence le général en chef de l'armée d'opérations et de réserve la première division de cette armée, qui comme je vous l'ai annoncé dans ma dépêche d'hier se trouvait campée dans les vallées de Mena, Balmaseda et Arciniega s'est mise en mouvement pour Portugalete, dans le but de marcher de là sur Bilbao conjointement avec l'armée du général Espartero. L'une et l'autre devront passer la nuit prochaine à Berios, à ce que me dit le général Latre, et demain elles seront rendues à Portugalete.

Son Excellence le général en chef est sorti également ce matin de Puente-La-Ra avec le reste de ses divisions, pour se rendre à Orduna, et suivant sa communication en date de ce jour, que vient de recevoir, il campera à Osma et Barberana d'où il ne jè manquera pas de se mettre en mouvement, suivant les nouvelles qu'il pourra obtenir des ennemis.

Que Dieu accorde à Votre Excellence de longues années, quartier général de Briviesca, ce 20 juin 1835

M José Santos de la Hera—A Son Excellence le secrétaire d'Etat et ministre de la guerre.

P S. Les factieux ont levé le siège le 17 du courant, après avoir éprouvé une perte de 1400 hommes, parmi lesquels se trouve le général Luqui, ils perdirent aussi tout leur artillerie. Zumalacarreguy est entré à Vergara porté sur un brancard, par suite de la blessure d'une balle qu'il reçut au mollet gauche.

Le vice-roi, par intérime, de la Navarre, écrit de Pampelune au secrétaire de la guerre, et sous la date du 17, ce qui suit :

Très excellent seigneur ; Conformément aux instructions qui m'ont été données par son excellence le commandant en chef de l'armée d'opérations et de réserve lorsqu'il partit de cette ville le 8 de ce mois j'ai honneur de vous informer que colonne forte de 500 fantassins et de 110 chevaux appartenant à cette garnison, et sous les ordres de don Léon Iriarte, sortit de cette ville le 10 du courant à l'effet de poursuivre les bandes commandées par Marofilla et Rojo de S Vicente, qui battaient impunément le pays du côté de Sanguera et en même temps pour fournir des vivres aux places de Tafalla et de Lumbier : ce même jour, 10, à l'arrivée de notre troupe à village, jusqu'à la décharge que firent les ennemis qui s'étaient très près de la, j'appris ensuite que nos soldats les ayant attaqué avec intrépidité leur tuèrent cinquante hommes et leur firent 4 prisonniers. Notre perte consiste en hommes de tués et 2 de blessés et 5 chevaux tués ou blessés ces ennemis furent poursuivis pendant 2 heures consécutives et furent mis en déroute complète.

D'après ce que me mande le chef, les factieux se sont réunis mais seulement, au nombre de 130 fantassins et de 25 chevaux, mais qu'au jour de l'attaque ils comptaient 180 fantassins et 40 chevaux, il me marque également qu'il continuera de les poursuivre et qu'il fera en même temps des vivres aux points indiqués.

NOUVELLES PLUS RECENTES DE HUIT JOURS D'ANGLETERRE.

Le paquebot Roscoe, capitaine Delano, arrivé à New-York le 31 juillet, porte des nouvelles de Londres du 23 juin et de Liverpool du 24.

Les affaires d'Espagne prennent une tournure favorable à la cause de la reine. Zumalacarreguy, le chef et l'ame de l'armée carliste a été grièvement, et on dit même mortellement blessé. Le recrutement pour le service de la reine se fait activement en Angleterre, en France et en Belgique. Les Carlistes de leur coté recrutent en Hollande et en Allemagne.

Le Courrier de Londres dit que l'Angleterre ne consentira jamais au mariage de la reine de Portugal avec le fils de Louis Philippe, ou que la conséquence de cette union sera la fin de l'alliance qui existe depuis si longtems entre l'Angleterre et le Portugal.

A Paris il y a eu une excitation considérable occasionnée par les mauvais traitements que inflitent en pratique les officiers proposés à la garde des accusés politiques.

Le *Censeur* de Lyon donne les détails d'une discussion qui a eu lieu à la Guillotière, le jour de la Pentecôte, entre un arti de soldats et un grand nombre de citoyens, dans laquelle les premiers auraient été désarmés et battus par les habitans.

La ville de Bordeaux a demandé l'érection d'une statue en bronze en mémoire de Louis XVI, qui est évaluée à 150,000 f. Cette somme a été fournie au moyen d'une souscription faite par les habitans de la ville. La statue devait être élevée à Paris, mais la révolution ayant renversé ce projet, elle sera placée au museum à Bordeaux.

La contrebande est à l'ordre du jour entre la France et l'Espagne et quoique des saisies aient lieu fréquemment par les officiers des douanes les profits sont si considérables que beaucoup de personnes se lancent dans ce commerce honteux.

La somme de 26,000 f a été levée par souscription dans trente quatre villes et villages de France, pour le bienfaits des prisonniers maintenant en jugement devant la Cour des Pairs, et pour leurs familles.

Le procès des conspirateurs d'Avril va son train à la Chambre des Pairs ; rien de nouveau à ce sujet, qui mérite l'attention de nos lecteurs.

Il paraît que Chateaubriand a fait républicain, en refusant un dîner qui lui avait été offert par un des avocats des accusés de Lyon, il a dit : "quoique légitimiste dans le cœur, il prévoit l'avènement de la république, la reine future du monde."

Il est certain que le duc d'Orléans a fait tous les arrangemens préliminaires pour une union avec la princesse de Wurtemburgh ; sa main beaumoins n'a pas encore été officiellement demandée.

Messieurs Lafitte et Rotschild sont allés visiter d'Angleterre.

Le *National* dit que la jeune reine Dona Maria, a demandé la main du duc de Nemours.

Le maréchal Maison a lancé un ordre général, pour faire comparaître devant un conseil de guerre un lieutenant colonel pour avoir appelé en combat singulier un officier supérieur. Ce dernier a été cause pour avoir accepté le défi.

D'après des nouvelles de Bordeaux du 12 juin, le coton est en faveur, sur cette place.

Le directeur des douanes de Bayonne a publié une circulaire à la chambre de commerce, lui annonçant que toutes les portières étant en possession des carlistes excepté Urdax, Sorson ; il prohibe toute entrée de marchandises qui pourraient servir comme munitions de guerre, sur tous les points précités, cet ordre est du gouvernement français.

Le général Espagnol de la ville précitée, a interrompu, d'ordre de la reine, tout commerce entre Bayonne et toutes les parties de quatre provinces insurgées excepté Bilbao, Trun et Saint Sebastien.

Intervention espagnole—Les enrôlemens pour l'Espagne se succèdent en Angleterre avec une étonnante activité, et des armes et des munitions de guerre de toutes sortes s'expédient avec la même rapidité. On reproche au gouvernement français de manquer de cette même activité dans ses secours à la jeune reine.

Le *Constitutionnel* donne les détails suivans d'une conversation entre le duc de Broglie et Lord Granville, au sujet de l'intervention.

La question a paru ainsi considérée sous trois points de vue ; savoir : les finances, le militaire, et le commercial. Quant au premier point, il a été convenu de prime abord, en faisant ressortir la situation précaire de l'état des finances du gouvernement de la jeune Reine ; il a été reconnu que chaque partie de la quadruple alliance, fournirait sa part de l'intervention. L'Angleterre fournira les armes, les munitions et les troupes levées dans le pays ; la France fournira la légion étrangère ; le Portugal mettra en marche la division auxiliaire ; la Belgique sera aussi invitée à assister la reine sous la garantie de la France et de l'Angleterre, pour le remboursement des frais qu'elle encourra. La dette contractée par l'Espagne pour l'intervention sera liquidée après l'expulsion de don Carlos et par termes.

Sur le second point, il est dit que Lord Granville a été envoyé à accélérer le mouvement et aurait déclaré que l'expédition serait prête à partir d'Angleterre à la fin de juillet. M. de Broglie a aussi assuré, que la légion étrangère serait en Espagne avant cette époque mais l'on a aussi que des difficultés avec les cabinets du Nord, occasionnent quelque retard.

EXTERIEUR.

Angleterre—Le mouvement pour l'Espagne semble être le sujet le plus agité et occupe tous les spéculateurs ; des propositions pour fournir des armes et des munitions à des prix modérés, et des crédits illimités arrivent à l'agence de tous les points, et les offres d'argent sont aussi abondantes. L'amiral Napier a dit-on, offert ses services. Le colonel Denny Evans, membre du parlement, est annoncé comme devant commander l'expédition. Les volontaires arrivent par centaines, parmi lesquels on compte des officiers de tous grades. La force numérique de l'expédition est dit-on, de 14 bataillons d'infanterie, et un bataillon de cavalerie, formant en tout une force de 12,000 hommes.

Portugal—Le bruit de mariage entre Dona Maria et le Duc de Nemours semble se confirmer. Une lettre de Lisbonne du 29 mai dit qu'un courier spécial a été expédié pour Londres, pour s'assurer si le gouvernement anglais tenait des objections sur cette union. Le changement de ministère a causé une grande sensation en Angleterre, et il est incontestablement favorable aux intérêts britanniques deux divisions de 9000 hommes ont reçu l'ordre d'entrer en Espagne en conformité des clauses de la quadruple alliance.

ANGLETERRE.

Explosion d'une mine de charbon.

100 *hommes tués*—Hier dans Nun's field, à 2 heures après midi, une de ces déplorables explosions si fréquentes dans les mines a eu lieu dans une des houillères de M. Russel, à Wallsend, connue sous le nom de *Church Pit* ou de *Russell's old Wallsend* ; elle a coûté la vie à 35 hommes et à 75 enfans.

Le nombre des ouvriers employés dans cette houillère est d'à peu près 230. Les ouvriers commençant l'ouvrage de bon matin, et après avoir fini de tirer le charbon, ils le laissent entre les mains des jeunes gens et des enfans pour le porter au fonds de puits, c'est la cause pour laquelle de trouvait tant d'enfans dans la mine quand l'explosion est tiée. Comme chacun de ceux qui étaient au bas, au moment de l'explosion y sont encore, on ne sait pas, s'il sont tous péris, ni à quelle fatalité on doit l'attribuer ; de sinistres accidens sont généralement produits par le déplacement imprudent et sans précaution du gaz des lampes de sureté, et on suppose que c'est au même motif que l'on doit l'explosion, quoique toutes les précautions aient été prises pour prévenir son déplacement. La houillère avait été visitée le matin par M. Atkinson et son fils, les surveillans, et tous l'avaient considérée comme parfaitement sûre à tous égards, mais il n'y a pas la moindre indication d'aucun échappement de gaz, et au moment de l'explosion il y avait en bas quatre surveillans qui depuis plus de 30 ans sont accoutumés à ce genre de travail. Ils sont parmi les victimes.

Cette catastrophe a été annoncée aux entrepreneurs dans un rapport détaillé qui la représente en même parcelle à un tremblement de terre qui faisait rouler un air humide et lourd jusqu'à l'ouverture du puits, rejetant dans son tourbillon quelques vêtemens appartenant aux mineurs, et autres objets du fonds du puits. Il y avait aussi deux autres puits correspondant à cette houillière, dans l'un desquels deux ouvriers travaillaient, qui rapportent avoir ressenti un léger choc, au moment de l'explosion, et peu après avoir vu une quantité de fumée humide et lourde. Heureusement ils sont sont sauvés en remontant sur le champ. Personne ne travaillait dans le 3me. puits. Quand on donna l'alarme, huit hommes s'offrirent volontairement à descendre dans la mine, espérant pouvoir sauver et remonter quelques uns de leurs compagnons. Après être descendus au fonds du puits, et tentant d'exécuter leur projet, ils furent eux mêmes soudainement suffoqués par l'air corrompu ; ce n'est qu'avec la plus grande difficulté qu'ils purent retenir leurs cordes, et furent dans un état de sensibilité totale, jusqu'à leur sortie du puits. Quand notre porteur de nouvelles quitta l'endroit, hier sur les dix et onze heures du soir, on allait faire de nouveaux efforts pour descendre dans le puits, et s'il était possible, d'atteindre aux parties, mais nous le disons avec peine, on avait bien peu d'espoir de sauver la vie même à un seul, car on craignait qu'ils eussent été ensevelis sous le feu de la explosion, ou étouffés depuis ; ils sont tous déjà victimes de ce déplorable accident. Il pourrait le faire seulement, et c'est ce que tout le monde dit, que quelques uns d'entre eux quelques uns se trouvent éloignés de l'endroit où l'explosion avait entassé l'air vicié, et on espère que l'atmosphère pourra les soutenir jusqu'à ce qu'on puisse pénétrer jusqu'à eux et les sauver ; mais des probabilités sont si hasardées que le salut d'un seul de ces malheureux pourrait passer pour un miracle. Les parens et amis des malheureuses victimes sont dans un état d'anxiété indicible, et presque de démence. *New Castle Courant.*

LONDRES, mercredi, 1 h. mre, 10 juin.

L'ordre émané du conseil, autorisant la reine à recruter des troupes dans ce pays a procuré beaucoup de joie à nos alliés de France. Il paraît généralement que cette mesure est préférable à une intervention directe, parceque elle ne risque point de compromettre la paix de l'Europe. Nos ministres connaissent les progrès du mariage avec la reine de Portugal. Le résultat de cette nouvelle a été à l'une dépêche de notre secrétaire des affaires étrangères, est arrivée ici de grand matin, et qu'après que l'échange en a été fait, notre ministre près de cette cour l'a lue sans délai à Saldanha. Cette dépêche un importante porte que si le projet de mariage se réalise, l'alliance de l'Angleterre et du Portugal ne pourrait plus être sûre sur le pied actuelle que la reine ait la liberté de choisir en signe de politique, mais qu'elle n'atte de plus la coopération de la Grande Bretagne. Le soir de même jour, Saldanha informa Lord Howard de Walden que le mariage proposé entre la reine et le duc de Nemours était définitivement abandonné. *Chronicle.*

Nous annonçons avec satisfaction que les enrôlemens pour l'expédition en Espagne, auxquels le pays porte un si vif intérêt se poursuivent avec succès et rapidité, et que les officiers et les soldats s'offrent eux mêmes en grand nombre. On leur assure les mêmes avantages que dans la guerre anglaise. Un fourni beaucoup de fonds pour l'expédition. Un officier de grande expérience va partir pour l'Irlande, afin d'y organiser les mêmes arrangemens.—*Courier.*

On vante beaucoup la rapidité avec laquelle on enrôle des volontaires, pour combattre contre la nation espagnole, mais ces rapports se sont encore accrus depuis l'ouverture des stations de recrutement, samedi dernier. Nous sommes heureux de dire, que nous ne connaissons pas le fond le sort du peu de destiné à former cette bande de héros ; et en outre nous ignorons si l'allégresse de ces *Destructeurs* est bien réelle. *Albion.*

Nouvelles de France de sept jours plus récentes.

Le navire *Champlain* parti de nord le 18 juin, est arrivé à New York le 29 juillet, apportant des journaux du Hâvre du 18, et de Paris du 17. Nos lecteurs trouveront dans cette feuille tout ce qui nous a paru le plus intéressant.

Un rapportait à Bruxelles que les agens de don Carlos, étaient très occupés à former des troupes en Belgique, qui devaient être d'abord envoyées en Angleterre, et de là en Espagne. Une ordonnance royale convoquant les chambres françaises du 4 août, a été publiée dans le *Moniteur*.

Le *procès monstre* quoique ayant perdu beaucoup de son intérêt et de son importance se continuait toujours : plusieurs des détenus et entre autres Carrier, ont été reconnus pour être des hommes d'une grande probité, pleins de bravoure et d'humanité. On présumait que la chambre des pairs n'attendrait que la fin du procès pour prononcer l'ajournement.

Le gouvernement français a mis tant d'activité dans la question de l'intervention, qu'il a déjà transmis à Toulon des ordres télégraphiques pour le départ de la légion étrangère d'Espagne. Nous croyons que cette légion est forte de 20 à 25,000 hommes.

Le *Moniteur* contient un article rappelant aux citoyens français qui, d'après la permission donnée par le roi, voudraient prendre du service dans les troupes de la reine, que conformément à l'art. 21 du Code Civil, ils doivent en prévenir le ministre de la justice, afin de se conserver leurs droits de citoyens français et les titres et grades dont ils jouissent.

Le Moniteur contient aussi la promulgation officielle de la loi qui fond exécutoire le traité pour l'indemnité des 25 millions.

Une ordonnance royale a supprimé la quarantaine d'observation jusqu'alors imposée aux navires arrivant des Etats-Unis. La même ordonnance déclare qu'à l'avenir les balles de coton provenant de ce pays ne seront plus désinfectées ni fumées au lazaret quelque soit d'ailleurs l'état sanitaire de l'équipage du navire qui les aura importées.

Paris, 17 juin.—Lord Granville a eu une autre conférence avec le duc de Broglie, à l'hotel du ministère des affaires étrangères.

Le *Temps* dit que le refus des gouvernement français et anglais d'intervenir dans les affaires d'Espagne a satisfait tellement le peuple espagnol que les secours offerts joints avec l'enthousiasme et l'activité qui règnent partout seront suffisans pour arrêter définitivement la guerre.

Composition du cabinet espagnol.—Le cabinet espagnol par un décret du 15 juin se composait des personnes suivantes : le comte de Toreno, ministre des affaires étrangères, et président du conseil *ad interim* en définitivement obtenu ces deux emplois ; le cas que de Las Amarillas (don P. A. Giron) ministre de la guerre, en remplacement du général Valdez, le motif de ce décret apou but de délier Valdez de ces charges afin qu'il puisse s'occuper exclusivement de ses devoirs comme commandant de l'armée de la Reine, charge qui lui a été confiée par son roi, en tête, et son dévouement à la cause de la reine ; le capitaine don Juan Alvarez y Mendizabal, principal agent de don Pedro pendant l'expédition de Portugal, est nommé ministre des finances, à la place du comte de Toreno, en demeurant en outre la direction de ce département, jusqu'à ce que M. Mendizabal puisse en prendre possession. Don Manuel Garcia Herreros, membre du conseil royal d'Espagne, et des Indes, a été nommé ministre de la justice, à la place de M. la Dehesa. Le lieutenant général Miguel Ricardo de Olava, ambassadeur de sa majesté catholique à Londres, a été nommé ministre de la marine à la place de don Jose Vasquez Figueroa. Le marquis de las Amarillas, ministre de la guerre, remplira les fonctions du ministère de la marine pendant l'absence du général Alava. Don J. Alvarez Guerra, ministre du conseil royal d'Espagne et des Indes, a été nommé ministre de l'intérieur à la place de don Diego Medrano.

Voici la séance de la chambre des pairs du 12 juin, présidée par le comte Portalis, vice président.

MM. Dupetre, Maison, de Broglie et Duchatel, sont aux bancs des ministres. L'ordre du jour est la discussion de la loi sur l'indemnité américaine. M. de Barante s'efforce à justifier le rapport de la commission et à répondre aux objections que les adversaires de la loi ont faites dans la séance précédente. Il termine son discours en persistant dans les conclusions de la commission qui propose l'adoption de la loi.

La chambre procède à l'adoption de la loi article par article. La question est sur l'article 1er.

M. Dubouchage se plaint de ce que le pouvoir de la chambre a été entièrement méconnu et demande que les intérêts